

Le gouvernement français a initié la publication de deux décrets visant à augmenter les plafonds de prise en charge des travaux de rénovation énergétique, afin de faire baisser le reste à charge.

[Retrouvez ici l'analyse d'Hello Watt dans son intégralité](#)

Actuellement, des plafonds existent sur MaPrimeRénov' Parcours Accompagné (MPR PA) : les aides cumulées de l'Etat (MPR PA) et des collectivités (aides locales) ne peuvent pas dépasser 80% du montant des travaux pour les ménages modestes. C'est 60% et 40% pour les ménages intermédiaires et supérieurs, respectivement.

Le premier décret, prévoyant de relever le plafond de 60 à 80% du montant TTC pour les ménages aux revenus intermédiaires et de 40 à 50% pour les ménages aux revenus supérieurs, vient d'être publié. Il entrera en vigueur pour les dossiers déposés à compter du 1er janvier 2025.

Le second décret visant à remonter le plafond à hauteur de 90% du montant TTC pour les ménages aux revenus modestes sera lui soumis au Conseil d'Etat.

Écrêtement (TTC)	TMO	MO	INT	SUP
AVANT les décrets	100 %	80 %	60 %	40 %
APRÈS les décrets	100 %	90 %	80 %	50 %

A noter également que le 2nd décret prévoit de permettre à tous les ménages de cumuler prêt à taux zéro et MPR PA. Actuellement, les ménages modestes et très modestes ne peuvent pas bénéficier de MPR PA pendant les cinq années suivant l'octroi de l'Eco-PTZ.

Attention à ne pas confondre l'écrêtement avec l'aide MPR PA, elle aussi calculé en % de montant de travaux. Cette aide reste inchangée :

	TMO	MO	INT	SUP
Montant des travaux pris en charge par MPR PA	des 80 % en +10 % de bonification de passoire	60 % de +10 % de bonification de passoire	45 à 50 % de +10 % de bonification de passoire	30 à 35 % de +10 % de bonification de passoire

Quel est l'impact concret pour les Français ?

Hypothèses :

- Montant des travaux : 44 000 € TTC
- Gain de classes : 3, de G à D
- Montant de l'aide locale : 30 % HT du montant des travaux

	TMO	MO	INT	SUP
Reste à charge AVANT les décrets	0 €	8 800 €	17 600 €	26 400 €
Reste à charge APRÈS les décrets	0 €	4 400 €	8 800 €	22 000 €

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet, Sylvain Le Falher et ses équipes se tiennent à votre disposition.

Possibilités de reportage :

- Reportage chez Hello Watt
- Tournage avec un particulier

A propos d'Hello Watt

Hello Watt est la plateforme pour faire la transition énergétique des logements.

1. L'app Hello Watt, fondée sur les données des compteurs communicants Linky et Gazpar, permet de **suivre** et de **comprendre** sa consommation d'énergie. Elle permet aussi de la **maîtriser**, en identifiant et en dimensionnant les travaux les plus pertinents pour un logement, en mesurant les économies d'énergie réalisées, et en vérifiant que l'offre d'énergie est la plus adaptée à la consommation.

2. Hello Watt réalise les travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, solaire) des particuliers en leur faisant bénéficier d'un expert dédié, de prix accessibles, d'aides déduites du devis, et de travaux de qualité.

Hello Watt rend la rénovation énergétique plus simple, plus performante et plus accessible.

Hello Watt, c'est une startup en très forte croissance : plus d'un million de particuliers accompagnés, un fort ADN Tech et R&, et un service centré sur la satisfaction de nos clients. C'est surtout une équipe de 200 personnes, déterminée à accélérer la transition énergétique !